

# La Lettre des HCC



Infographie : Guy BEZ



## PFME & nouveau BMT

### Projet

PFME et nouveau BMT

### Avancement

Phase PRO

### Description

Cette phase correspond à la rédaction des marchés publics de travaux. Le permis de construire a été déposé le 12 juillet. Un appel d'offres sera publié pour désigner les entreprises qui construiront cet ensemble immobilier.





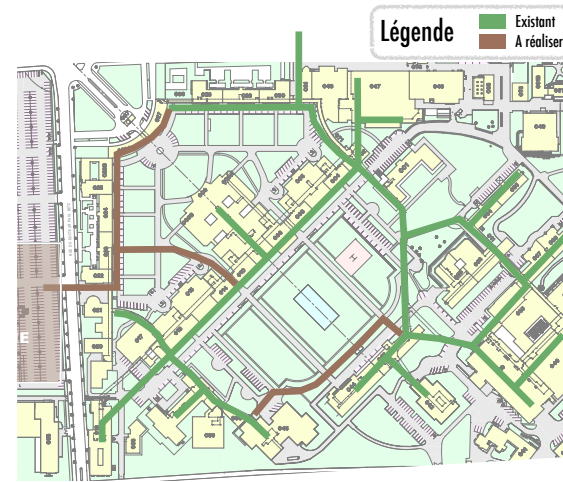


**Projet : POLE FEMME MÈRE ENFANT**

**Avancement : Permis de construire**

**Les objectifs sont les suivants :**

- Proposer une offre de soins en adéquation avec la planification sanitaire,
- Rationaliser l'organisation générale pour optimiser l'utilisation des moyens et renforcer la sécurité du patient,
- Adapter les différents secteurs aux conditions et règles de fonctionnement modernes compatibles avec la vocation de l'établissement (efficacité, optimisation des moyens, confidentialité, conditions de travail, ...)



**Projet : BOUCLAGE DES GALERIES**

**Avancement : Phase études APS**

**Les objectifs sont les suivants :**

- Garantir la fluidité des flux logistiques et patients vers le PFME et le nouveau BMT,
- Améliorer la sécurité des flux en créant une boucle de galeries souterraines (suppression des impasses),
- Créer une liaison directe entre le nouveau PFME/BMT et le SAU

**Projet : CONSTRUCTION DE 2 MONTE-MALADES**

**Avancement : Phase études APD**

**Les objectifs sont les suivants :**

- Être au plus proche de l'accès du futur B.M.T.
- Minimiser l'impact sur les surfaces utilisées du pôle 2
- Créer une liaison directe avec les parties communes de l'ensemble des niveaux du pôle 2



**Projet : RELOCALISATION DU SERVICE MORTUAIRE**

**Avancement : Phase études APD**

**Les objectifs sont les suivants :**

- Libérer les bâtiments existants situés dans l'emprise du nouveau BMT,
- Rationaliser l'organisation du service mortuaire pour améliorer les conditions de travail des professionnels de santé et répondre aux besoins de l'activité de prélèvements.
- Supprimer les croisements de flux (familles, professionnels)

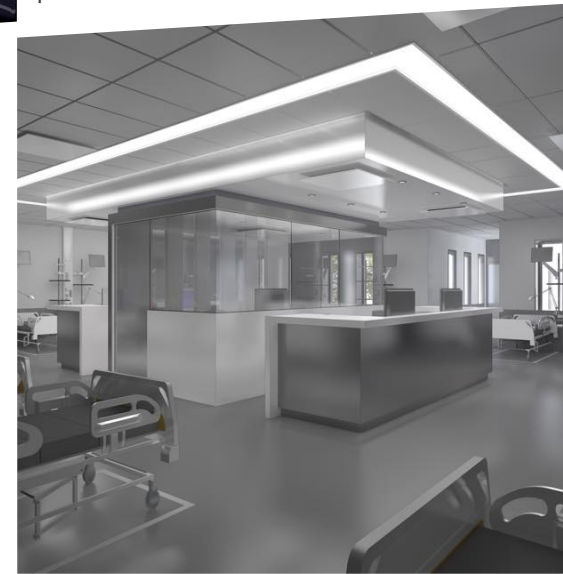


**Projet : PARKING AÉRIEN VENTILÉ DE 900 PLACES**

**Avancement : Permis de construire**

**Les objectifs sont les suivants :**

- Intégration du projet dans l'organisation du site principal Pasteur et du futur P.F.M.E,
- Liaison optimisée avec le PFME et l'hôpital Pasteur, Phasage compatible avec la construction du futur PFME.
- Rationaliser l'organisation générale sur 2 niveaux pour optimiser l'utilisation des places,



**Projet : NOUVEAU BMT**

**Avancement : Permis de construire**

**Les objectifs sont les suivants :**

- L'opération comprend la reconstruction partielle du bloc médico-technique (B.M.T.) du site principal Pasteur,
- La réalisation du projet doit permettre la création d'un ensemble unique assurant la continuité de l'organisation des services, contribuant à favoriser les mutualisations et à faciliter l'évolutivité des activités du site Pasteur.